



# Communiqué de presse

Annecy, le 10 janvier 2020

## Sécurité

### Participez aux Assises territoriales de la sécurité intérieure

Des assises territoriales de la sécurité intérieure sont déployées dans tous les départements sous l'autorité des préfets afin de contribuer à la rédaction d'un livre blanc.

#### Un livre blanc, pour quoi faire ?

Le Premier ministre a annoncé dans son discours de politique générale du 12 juin 2019 la rédaction collaborative d'un livre blanc afin de proposer les orientations de politiques publiques de sécurité intérieure pour les années à venir. Ce document de référence du ministère de l'Intérieur doit permettre de recenser les enjeux contemporains de sécurité et de leur apporter une réponse adaptée aux actuels besoins de la population. Le dernier livre blanc date de 2011.

Ce document devra analyser l'état de la menace et ses évolutions, dresser des orientations de doctrine de sécurité intérieure et formuler des recommandations sur l'organisation, les méthodes et les outils des forces de l'ordre.

Lancée par le ministre de l'Intérieur le 14 octobre 2019, l'élaboration de ce livre blanc se compose de trois phases : l'établissement d'un état des lieux par des groupes de travail thématiques, la concertation avec une consultation organisée dans tous les départements et la rédaction du livre blanc. Nous sommes entrés dans la phase de **concertation** qui doit s'achever dans chaque département le 27 janvier 2020.

#### Comment participer ?

La phase de concertation territoriale sur la sécurité s'adresse à trois publics : les forces de sécurité, les élus et le grand public.

Des réunions thématiques avec les élus locaux, les forces de sécurité et la société civile seront organisées en préfecture et dans chaque arrondissement.

**Vous souhaitez participer à cette consultation en tant que citoyen? Rien de plus simple. Vous pouvez donner votre avis et formuler vos propositions en remplissant le questionnaire suivant: <https://framaforms.org/consultation-sur-le-livre-blanc-de-la-securite-interieure-1578482025>**

Date limite de réponse fixée au: **23 janvier 2020**

#### Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | [pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00